

COMMUNIQUE

Agriculture de Montagne : Chantal Robin Rodrigo interpelle le Ministre de l'Agriculture sur le budget 2008.

Dans le cadre du budget 2008 de l'agriculture, Madame Chantal ROBIN RODRIGO a interrogé le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche sur trois points.

- Les charges des éleveurs de brebis ont augmenté considérablement de 2005 à 2007 sans compensation suffisante et le plan mis en place en Août dernier ne suffit pas à compenser la baisse des revenus des éleveurs entre 2005 et 2007. Il est trop restrictif et exclue 80% des éleveurs du département.
- Le plan de soutien à l'économie montagnarde sur le massif pyrénéen défini en septembre 2005 n'est toujours pas mis en place. L'économie montagnarde ne concerne pas uniquement le pastoralisme mais aussi, le soutien aux hommes avec des aides à l'installation, l'organisation de filières de production, l'animation de territoires et la valorisation d'espaces remarquables.
- La sauvegarde du foncier agricole en zone de montagne qui tend à se réduire en raison du changement de destination du bâti, en particulier des granges foraines.

Dans sa réponse, le Ministre n'a rien dit de nouveau. Il s'est contenté de faire l'inventaire des mesures prises et de dire qu'il avait mis en place en août dernier des mesures conjoncturelles pour venir en aide aux éleveurs les plus en difficulté et des mesures structurelles destinées à dynamiser et renforcer sur le long terme les élevages ovins sur le territoire national mais rien sur l'économie montagnarde dans son ensemble. Il n'y aura pas de rallonge budgétaire pour 2008.

Concernant, la protection du foncier non bâti, selon le Ministre, la solution passe par la mise en place de documents d'urbanisme locaux - Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Local d'Urbanisme, Zone Agricole Protégée et Périmètre de Protection des Espaces agricoles et Naturels - et non par le changement de la réglementation destiné à dissocier le bâti du foncier pour conserver ainsi, des surfaces agricoles.

L'ensemble du texte des questions et des réponses est disponible sur le blog :

<http://chantalrobinrodrigo.hautefort.com/>

Chantal ROBIN-RODRIGO